

Numéro de  
Résolution

## Procès-verbal de la Municipalité d'Ulverton



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ D'ULVERTON

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal d'Ulverton, tenue le 11 août 2025 au centre communautaire d'Ulverton situé au 155, route 143 de la Municipalité d'Ulverton, sous la présidence de Lynda Tétreault, mairesse ;

Est également présente Vicki Turgeon, directrice générale et greffière-trésorière,

Mme Marie Gervais  
Mme Suzanne Serhan

M. Karl Lindsay  
M. Claude Lefebvre  
Siège 6 - Vacant

Absence : Mme Joëlle Hénault

**Rés. 2025-08-134**

### **1. Ouverture de l'assemblée**

Madame la Mairesse constate que les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, la séance est déclarée régulièrement ouverte par Marie Gervais.

Adoptée

**Rés. 2025-08-135**

### **2. Adoption de l'ordre du jour**

Considérant que la directrice générale, greffière-trésorière a remis une copie de l'ordre du jour à chacun des membres du conseil ;

Considérant que les membres du conseil ont individuellement pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance ordinaire ;

Considérant que les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour ;

Il est proposé par Suzanne Serhan  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil municipal adopte l'ordre du jour avec son ajout.

Adoptée

**Rés. 2025-08-136**

### **3. Adoption du procès-verbal du 7 juillet 2025**

Considérant que les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2025 ;

Considérant que les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal ;

Il est proposé par Suzanne Serhan  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil municipal adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2025.

Adoptée

Numéro de Résolution	<b>Procès-verbal de la Municipalité d'Ulverton</b>	
-------------------------	--	--

	<p><b>4. Correspondance</b></p> <p>La liste de la correspondance reçue pour la période du 8 juillet au 11 août 2025 a été remise à chacun des membres du Conseil. La correspondance faisant l'objet d'une résolution sera déposée aux archives.</p> <p><b>5. Rapport de la mairesse, de la directrice générale et des comités</b></p> <p>Période de question des conseillers sur les différents rapports.</p>
6. FINANCE	<p><b>6.1 Dépôt du rapport de délégation de pouvoirs</b></p> <p>La directrice générale, greffière-trésorière procède au dépôt du rapport de délégation des pouvoirs du mois de juillet 2025, conformément à l'article 961.1 du Code Municipal. Les dépenses autorisées en vertu du règlement 2024-05 totalisent <b>2 056,03 \$</b>.</p> <p><b>Rés. 2025-08-137 6.2 Autorisation des comptes du 8 juillet au 11 août 2025</b></p> <p>Considérant que la directrice générale, greffière-trésorière a remis une copie du rapport mensuel des comptes à payer 22 089,90 \$, des salaires 11 862,05 \$ et des paiements émis 14 599,59 \$, à chacun des membres du Conseil, pour un montant total de 48 551,54 \$ ;</p> <p>Il est proposé par <i>Marie Gervais</i> Et résolu à l'unanimité des conseillers présents</p> <p>Que les comptes à payer et les chèques émis selon le rapport mensuel transmis à chacun des membres du Conseil pour la période du 8 juillet au 11 août 2025 soient acceptées et/ou payées.</p> <p>Je, soussignée, Vicki Turgeon, certifie que la Municipalité d'Ulverton possède les fonds nécessaires pour les paiements ci-haut mentionnés.</p> <p>_____ Vicki Turgeon, Directrice générale et greffière-trésorière</p>
7. URBANISME	<p><b>7.1 Permis émis depuis le 7 juillet 2025 : 4</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 Bâtiments accessoire</li> <li>- 1 Piscine</li> <li>- 1 Agrandissement</li> </ul> <p><b>8. Première période de questions ou varia : 15 minutes</b></p>

Numéro de Résolution	<b>Procès-verbal de la Municipalité d'Ulverton</b>	
-------------------------	--	--

9. ADMINISTRATION	
Rés. 2025-08-138	<p><b><u>9.1 Table de concertation pour les aînés du Val-Saint-François - Demande d'appui financement Québec ami des aînés (QADA) – Entériner l'appui de la Municipalité</u></b></p> <p>Il est proposé par <i>Marie Gervais</i> Et résolu à l'unanimité des conseillers présents</p> <p>Que le conseil municipal entérine l'appui de la municipalité d'Ulverton pour la demande de financement faite par la Table de concertation pour les aînés du Val-Saint-François auprès du programme Québec ami des aînés (QADA).</p> <p>Adoptée</p>
Rés. 2025-08-139	<p><b><u>9.2 Fête du village 2025 – Entériner l'avance de fonds en vue de l'édition 2025</u></b></p> <p>Il est proposé par <i>Karl Lindsay</i> Et résolu à l'unanimité des conseillers présents</p> <p>Que le conseil municipal entérine l'avance de fonds de 800 \$ au conseiller Claude Lefebvre pour les achats qu'il doit faire en prévision de la Fête du Village 2025.</p> <p>Adoptée</p>
Rés. 2025-08-140	<p><b><u>9.3 Fin période probatoire – Embauche de Madame France Raby à titre de greffière-trésorière adjointe</u></b></p> <p>Considérant la fin de probation de Mme Raby ;</p> <p>Considérant l'acceptation des termes du contrat par le conseil municipal ainsi que par Mme Raby ;</p> <p>Il est proposé par <i>Karl Lindsay</i> Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal met fin à la probation rétroactivement au 17 juillet 2025, embauche Mme France Raby à titre de greffière-trésorière adjointe et autorise Mme Lynda Tétreault, mairesse et Mme Vicki Turgeon, directrice générale et greffière-trésorière, à signer pour et au nom de la municipalité, le contrat d'embauche.</p> <p>Adoptée</p>
Rés. 2025-08-141	<p><b><u>9.4 CIM – Intégration du rôle triennal d'évaluation 2026-27-28</u></b></p> <p>Considérant que la municipalité d'Ulverton doit procéder à l'intégration du nouveau rôle triennal d'évaluation 2026-27-28 au logiciel comptable ;</p> <p>Il est proposé par <i>Suzanne Serhan</i> Et résolu à l'unanimité des membres présents</p> <p>Que le conseil municipal autorise Mme Vicki Turgeon, directrice générale et greffière-trésorière, à signer pour et au nom de la municipalité, le contrat d'intégration auprès de CIM.</p> <p>Adoptée</p>
Rés. 2025-08-142	<p><b><u>9.5 Rémunération payable lors de l'élection générale 2025</u></b></p> <p>Considérant que des élections générales seront tenus le 2 novembre 2025 et qu'en vertu de l'article 88 de la Loi sur les élections et les référendums dans les</p>

Numéro de  
Résolution

## Procès-verbal de la Municipalité d'Ulverton



municipalités, le conseil d'une municipalité peut, par résolution, établir un tarif différent de celui du ministre pour le personnel électoral ;

Considérant qu'il est de plus en plus difficile de recruter du personnel électoral pour des raisons salariales ;

Considérant que ce Conseil croit opportun d'établir de nouveaux tarifs pour les salaires du personnel électoral ;

Il est proposé par *Karl Lindsay*  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que le conseil municipal autorise les tarifs de la rémunération suivants pour les élections générales du 2 novembre prochain, à savoir :

DIFFÉRENTS SCÉNARIOS - ÉLECTION GÉNÉRALE 2 NOV. 2025				
	Tous élus par acclamation ---Sans scrutin---		Un siège ou tous en élections	
	Tarif fixe		Tarif fixe	
<b>Présidente d'élection</b>	671,00 \$		671,00 \$	
Vote par anticipation	0,00 \$		447,00 \$	
Scrutin	0,00 \$		671,00 \$	
<b>Secrétaire d'élection</b>	503,25 \$		503,25 \$	
Vote par anticipation	0,00 \$		335,25 \$	
Scrutin	0,00 \$		503,25 \$	
<b>Commission de révision (2 pers.)</b>	23\$ x 10,5 h x 2 pers.		23\$ x 10,5 h x 2 pers. (241,5 \$ par pers.)	
<b>Scrutateurs</b>				
Vote par anticipation				France Raby
Scrutin				France Raby
<b>Secrétaires - bureau de vote</b>			252,00 \$	21\$ x 12 h x 1 pers
Vote par anticipation			252,00 \$	21\$ x 12 h x 1 pers
Scrutin			315,00 \$	21\$ x 15 h x 1 pers
<b>Primo</b>			252,00\$	21\$ x 12 h x 1 pers
Vote par anticipation			252,00\$	21\$ x 12 h x 1 pers
Scrutin			315,00 \$	21\$ x 15 h x 1 pers
<b>Formation</b>	0,00 \$		120,00 \$	30\$ x 1 h x 4 pers
<b>Substitut</b>	0,00 \$		100,00 \$	50\$ x 1 jour x 2 pers
<b>TOTAL</b>	<b>1 657,25 \$</b>		<b>4 957,75 \$</b>	
<b>BUDGET</b>			<b>9 000 ,00 \$</b>	

Adoptée

Numéro de Résolution	<b>Procès-verbal de la Municipalité d'Ulverton</b>	
-------------------------	--	--

Rés. 2025-08-143

**9.6 CIM – Achat de nouveau chèque et compte de taxes**

Considérant que la municipalité a fait l'installation du nouveau logiciel comptable CIM et que celui-ci n'est pas compatible avec les chèques et les comptes de taxes actuels ;

Il est proposé par *Marie Gervais*  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que le conseil municipal autorise Mme Vicki Turgeon, directrice générale et greffière-trésorière, à procéder à l'achat de 100 chèques et de 3 fois 500 compte de taxes, pour un montant de l'ordre de 824 \$, avant taxes.

Adoptée

Rés. 2025-08-144

**9.7 Loisirs St-Claude – Invitation souper bénéfice au profit de la Maison Les Arbrisseaux**

Il est proposé par *Suzanne Serhan*  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que le conseil municipal autorise l'achat de 2 billets pour le souper bénéfice, au coût de 65 \$ du billet ;

Que monsieur Karl Lyndsay, conseiller ainsi que Madame Lynda Tétreault, mairesse, sont autoriser à s'inscrire au souper bénéfice.

Adoptée

10. VOIRIE

Rés. 2025-08-145

**10.1 Appel d'offres ULV-2025-03 – Entériner l'appel d'offres sur invitation**

Considérant que la municipalité a réalisé un appel d'offres sur invitation pour le rechargement et que les conseillers ont donnés leur autorisation par courriel ;

Il est proposé par *Claude Lefebvre*  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que le conseil municipal entérine le lancement de l'appel d'offres ULV-2025-03 pour le rechargement majeur, nivelage et la compaction sur les chemins Bédard, montée Bédard, Lasalle et Porter.

Adoptée

Rés. 2025-08-146

**10.2 Demande de prix – Plans et devis – Installation d'un ponceau sur le chemin Roger**

Il est proposé par *Claude Lefebvre*  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à demander un prix à au moins deux fournisseurs pour la préparation de plan et devis pour l'installation d'un ponceau sur le chemin Roger.

Adoptée

<p>Numéro de Résolution</p>	<p><b>Procès-verbal de la Municipalité d'Ulverton</b></p>	
---------------------------------	---	---

<p><b>Rés. 2025-08-147</b></p> <p>11. SÉCURITÉ PUBLIQUE</p>	<p><b><u>10.3 Octroi de contrat – Appel d'offres ULV-2025-03 – Rechargement majeur, nivelage et compaction</u></b></p> <p>Considérant que la municipalité a reçu deux (2) soumissions à la suite de l'appel d'offres ULV-2024-03 et ce, pour le rechargement majeur, nivelage &amp; compaction (PPA-CE) ;</p> <p>Considérant qu'après vérification, le plus bas soumissionnaire respecte en tous points le cahier des charges ;</p> <p>Considérant que J. Noël Francoeur Inc., est le plus bas soumissionnaire conforme ;</p> <p>Il est proposé par <i>Claude Lefebvre</i> Et résolu à l'unanimité des membres présents</p> <p>Que le conseil municipal octroi ce contrat à J. Noël Francoeur Inc., et ce, pour un montant de 102 731,70 \$ taxes incluses.</p> <p>Adoptée</p>
<p>12. AFFAIRES NOUVELLES</p>	
<p><b>Rés. 2025-08-148</b></p>	<p><b><u>13. Deuxième période de Questions</u></b></p> <p>Les contribuables, assistant à la séance, interrogent les membres du conseil sur divers sujets.</p> <p><b><u>14. Levée de la séance</u></b></p> <p>Tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance ayant fait l'objet de discussions et de résolutions, le cas échéant, il est proposé par <i>Claude Lefebvre</i> que la séance soit levée à 19 h 25. La prochaine séance ordinaire se tiendra le lundi 2 septembre 2025.</p> <p>Adoptée</p>
	<p><b>LYNDA TÉTREULT</b> MAIRESSE</p> <p><b>VICKI TURGEON, D.M.A.</b> DIRECTRICE GÉNÉRALE, GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE</p> <p><b>APPROBATION DES RÉSOLUTIONS</b></p> <p>Je, Lynda Tétreault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature, par moi-même, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 par. 2 du Code municipal du Québec.</p> <p>Signé à Ulverton ce 11e jour du mois d'août 2025.</p> <p><b>LYNDA TÉTREULT</b> MAIRESSE</p>